

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou



Vice Rectorat chargé de la formation supérieure du premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation

Demande d'inscription des DEUA en Licence

Liste des étudiants de la : **Faculté de Génie Électrique et Informatique:**

N°	Nom	Prénom	Opérations	Avis
1	BELKHIAR	Samir	Demande d'inscription DEUA en Licence	Avis Favorable

Le : 23/10/2024



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mouloud MAMMERRI Tizi-Ouzou



Faculté de Génie Electrique et Informatique
Département Electronique

**Procès-verbal de réunion de la commission d'orientation
(Candidatures DEUA – Licence)**

L'an **deux mille vingt quatre et le quinze du mois de septembre** s'est tenue au département d'électronique une réunion de la commission d'orientation pour étudier les demandes d'inscription en Licence Électronique des étudiants diplômés du cycle court du système classique DEUA, Technicien supérieur avec Bac.

Etaient présents :

ACHOUR Hakim	Chef de département
ZIRMI Rachid	Chef de département Adjoint à la pédagogie
CHIBANE Loundja	Responsable de la filière Électronique
HAMEG Slimane	Responsable de la spécialité Électronique
DJEFFAL Nadhir	Responsable du Master Microélectronique
ALOUACHE Djamal	Responsable du Master Electronique des systèmes embarqués
BENNAMANE Kamal	Responsable du Master Electronique Industrielle

La commission a reçu pour étude 01 dossiers. Le dossier est recevable conformément à l'arrêté n°364 du 09 Juin 2014 portant modalités et conditions d'accès des titulaires d'un Diplôme d'Études Universitaires Appliquées (DEUA) à la formation en vue de l'obtention du diplôme de licence.

La commission a alors étudié le dossier en procédant comme suit :

- Etablissement d'une équivalence entre le programme de la formation de Licence en Électronique et la formation de DEUA
- Reconnaissance et équivalence des études accomplies pour le dossier
- Crédits capitalisés au niveau du cursus Licence L1 à L3

Conformément à l'article 6 de l'arrêté n° 364 du 09 Juin 2014, l'étudiant ayant capitalisé un total de crédits cumulés des trois années (L1, L2, L3) supérieur ou égal à 120 a été retenu.

Le dossier du postulant ci-dessous a été retenu pour une inscription en L3:

BELKHIAR Samir

Les résultats et les relevés de notes équivalents sont donnés en annexe

Le Président de la commission

